

Entre les soussignés :

Le Responsable du traitement :

La Communauté de Communes du Grand Armagnac, 1150 Route de Cazaubon -32800 EAUZE

Représentant légal : Le président – Philippe BEYRIES

Et

Le Sous-traitant :

[M./Mme / Société], photographe, domicilié(e) à [adresse], ci-après dénommé(e) « le Sous-traitant »,

Il a été convenu ce qui suit :

1. Objet

Le présent accord a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Sous-traitant traite des données à caractère personnel pour le compte du Responsable du traitement, conformément à l'article 28 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), dans le cadre du concours photo organisé lors de la Semaine de la Petite Enfance au sein d'un lieu d'accueil enfants-parents.

2. Nature et finalités du traitement

Le traitement consiste en la prise de vues, le traitement technique et la transmission de photographies réalisées dans le cadre du concours photo, strictement nécessaires à :

- l'organisation du concours,
- la sélection et la valorisation des productions dans le cadre de l'événement.

3. Catégories de données et personnes concernées

Les données traitées sont les photographies de personnes identifiables ainsi que métadonnées associées (date, lieu, identifiant de fichier).

Les personnes concernées sont les enfants photographiés, les parents ou représentants légaux, les accompagnants éventuellement présents.

4. Instructions du Responsable du traitement

Le Sous-traitant s'engage à traiter les données uniquement sur les instructions du Responsable du traitement et à ne pas utiliser les photographies à des fins personnelles, commerciales ou promotionnelles.

5. Confidentialité

Le Sous-traitant garantit la confidentialité des données et s'assure que toute personne autorisée à traiter les données est soumise à une obligation de confidentialité.

6. Sécurité des données

Le Sous-traitant met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir la sécurité des données, notamment le stockage sécurisé des supports, l'accès limité aux seules personnes autorisées, la transmission sécurisée des fichiers.

7. Sous-traitance ultérieure

Le recours à un autre sous-traitant est interdit sans autorisation écrite préalable du Responsable du traitement.

8. Durée de conservation et restitution

À l'issue de la mission ou à la demande du Responsable du traitement, le Sous-traitant s'engage à restituer ou supprimer l'ensemble des photographies et données personnelles, sans en conserver de copie, sauf obligation légale contraire.

9. Responsabilité

Le Sous-traitant est responsable des manquements au RGPD résultant d'un traitement non conforme aux instructions du Responsable du traitement.

Fait à [lieu], le [date]

Signatures :

Le Responsable du traitement :

Le Sous-traitant ou le responsable légal pour les mineurs :